

Mesdames,
Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre des Technologies Nouvelles, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Par décision du Conseil d'administration, en date du 5 mars 2009, et compte tenu de la nouvelle reconfiguration du dispositif régional de transfert de technologies exposées dans la note de l'annexe sur « les événements postérieurs à la clôture de l'exercice » :

- il a été décidé de proposer aux adhérents la dissolution de l'association par le biais d'une assemblée générale extraordinaire à réunir au plus tard le 31 décembre 2009,
- il sera entrepris, en concertation avec le Conseil Régional, le reclassement des salariés et des activités en cours.

Malgré ces circonstances, les comptes annuels ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation. Or, l'application de ce principe, dans la mesure où la continuité d'exploitation se trouve définitivement compromise, pourrait s'avérer inappropriée et les comptes annuels devraient, en principe, être présentés en valeurs liquidatives.

Toutefois, et à ce jour, les modalités de la dissolution n'étant ni connues, ni arrêtées, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer le coût financier de cette restructuration, ni son impact éventuel dans les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

CENTRE DES TECHNOLOGIES NOUVELLES

Siège social : Unicité - 14, rue Alfred KASTLER - 14 000 CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

SAS SOFICOM AUDIT

Siège social : Péricentre III - 26, Avenue de Thiès - 14 076 CAEN Cedex 5

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

Sous cette réserve nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification des appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, ont porté sur le caractère des principes comptables appliqués sur la provision pour risque et décrié dans la note « Faits significatifs de l'exercice ». Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable de cette position exposée dans la note de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CAEN, le 14 Mars 2009

Pour la société SOFICOM Audit
Commissaire aux comptes

Francis DANET
Commissaire aux comptes

	Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
* ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobil. incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & develop.				
Concessions, brevets	81 524	80 771	853	7 540
Fonds commercial				
Autres immob. incorp/av. acpt.	5 961		5 961	
Immobil. corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techn. mat. et out. indust.				
Autres immobilisations corp.	250 119	205 704	44 414	66 130
Immob. en cours / av. acptes				
Immobil. financières				
Participations & créances rat				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financ				
Total				
* ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvis.				
En cours de product. de biens				
En cours de product. de serv.				
Produits intermédi. en cours				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	3 308	200	72 108	65 708
Personnel			697	5 174
Etat impôts sur bénéfices			351	
Etat taxes sur chiff. affair.				
Autres créances	163		163	3 537
Divers				
Avances & acptes versés s/com				
Valeurs mobilières de placem.				
Disponibilités	376 278		376 278	5 997
Charges constatées d'avance				
Total	24 542		24 542	16 466
* COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répart./plus.werc.				
Primes de rembt des oblig.				
Ecart de conversion acti:				
Total				
TOTAL ACTIF				

TOTAL ACTIF

SAS CECOMA

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
* CAPITALS PROPRES		
Capital social ou individ.	133 509	133 509
Primes d'émission, fusion, app.		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statu. ou contract.		
Réserves réglementées		
Autres réserves	76 108	76 108
Report à nouveau	-191 545	-10 595
Résultat exercice		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 821	18 796
Total		
* AUTRES FONDS PROPRES		
Prod. d'émission titr. particip.		
Avances conditionnées		
Total	75 000	75 000
* PROV. / RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
* DETTES		
Emprunts obligat. convert.		
Autres emprunts obligat. convert.		
Emprunts et dettes à tabl. c. g.		
Emprunts	412	454
. Découvert, concours bancaires		
Emprunts et dettes financ. div.		
. Divers		
. Associés		
Av. & acceptes recus/cdes en crs	1 883	1 883
Dettes fournisseurs/cpts rattr.	146 216	146 216
Dettes fiscales et sociales	267 473	
. Personnel		
. Organismes sociaux	39 060	38 886
. Etat impôts sur bénéfices	95 296	87 650
. Etat taxes sur chif. aff. aff.		
. Etat obligations caution.	14 118	10 113
. Autres dettes fiscal. & soc.	10 799	22 208
Dettes/immob. et cpts rattrac.		
Autres dettes	768	735
Produits constatés d'avance		
Total	93 226	
* COMPTES DE REGULARISATION		
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		

COMPTES DE RESULTAT

	du 01/01/08 au 31/12/08	% C.A.	du 01/01/07 au 31/12/07	% C.A.	Variation en valeur annuelle
PRODUITS					
Ventes de marchandises	112 678	100.00	129 958	100.00	-17 279
Production vendue					
Production stockée	1 384 825	229.00	1 317 726	013.96	67 099
Subventions d'exploitation	1 979	1.76	9 071	6.98	-7 092
Autres produits	1 489 483	330.76	1 456 756	120.84	42 727
Total					
CONSOUMATIONS MISES & VAU					
Achats de marchandises	563 853	500.41	578 784	445.36	-14 930
Variation de stock(m/ses)	563 853	500.41	578 784	445.36	-14 930
Achats de m.p. & aut. approv.					
Variation de stock (m.p.)					
Autres achats & charges ext.					
Total					
MARGE SUR MISES & VAU					
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. ass.	189 475	61.66	51 636	39.81	17 736
Salaires et traitements	1 189 495	495.38	627 064	482.51	-68 874
Charges sociales	73 479	242.71	283 167	217.89	-9 588
Amortissements et provisions	30 000	0.00	38 713	29.79	-4 865
Autres charges	934 992	829.79	1 000 584	770.01	65 592
Total					
RESULTAT D'EXPLOITATION					
Produits financiers			4 694	3.54	-1 857
Charges financières	1 864	0.77	1 605	1.24	277
Résultat financier	864	0.77	2 998	2.31	-2 134
Opérations en commun					
RESULTAT COURANT					
Produits exceptionnels	11 096	9.85	23 025	17.72	-11 928
Charges exceptionnelles	9 684	8.60	84 260	64.84	-74 576
Résultat exceptionnel	1 412	1.25	-61 235	-47.12	62 647
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
RESULTAT DE L'EXERCICE					
Bénéfice					
Perdre					

Index référentiel des sociétés

ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
DU 01/01/08 AU 31/12/08

ELC N°	produites réf	informations non produites N/S	N/A
1	A001		
<p>REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthodes d'évaluation, Calcul des amortissements et des provisions Changement de méthode, Dérégations Informations complémentaires pour donner l'image fidèle</p>			
<p>COMPLEMENTES D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Etat de l'actif immobilisé Etat des amortissements Etat des Provisions Etat des échéances des créances et des dettes Informations et commentaires sur 1. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan 2. Réévaluation 3. Frais d'établissement 4. Frais de recherche appliquée et de développement 5. Fonds commercial 6. Intérêts immobilisés 7. Intérêts sur éléments de l'actif circulant 8. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant 9. Avances aux dirigeants 10. Produits à recevoir 11. Charges à payer 12. Charges et produits constatés d'avance 13. Charges à répartir sur plusieurs exercices 14. Composition du capital social 15. Parts bénéficiaires</p>			
2	A002		X
3	A003		X
4	A004		X
5	A005		X
6	A601		X
	A602		X
	A603		X
	A604		X
	A605		X
	A606		X
	A607		X
	A608		X
	A609		X
	A610		X
	A611		X
	A612		X
	A613		X
	A614		X
	A615		X
7	A007		X
8	A008		X
9	A009		X
14	A014		X
15	A015		X
<p>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</p>			

N/S non significatif

N/A non applicable

Regles et méthodes comptables

ANNEXE - ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Exercice clos le : 31/12/08

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- La continuité de l'exploitation est assurée
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre a été respectée.
- Indépendance des exercices
- Le tableau fiscal 2053 (8) indique les produits et charges sur exercices antérieurs.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

- Logiciels : 24 mois.
- Installations générales : 3 à 5 ans.
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État de l'actif immobilisé (2054)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur BRUT Déb. Ex.	Augmentations	
			Réeval. Ex.	Acquis. Cré.
	Frais d'établissement de recherche & dévelop. Autres postes d'immob. TOTAL 2 incorporelles Terrains	81 624		5 961
	sur sol propre composant sol propre Constructions sur sol autrui composant sol autrui Inst.géné. Agenc. Installations techniq. mat. & out. composant inst techn			
	Autres immobilisat. Mat.bureau & infor. corporelles Embal.récup. & div. Immobilisations corporel.en cours Avances et acomptes	4 304 335 866		4 073 6 079
	TOTAL 3	340 171		10 152
	Participations éval.par équival. Autres participations Autres titres immobilisés Prêts & autres immo. financières TOTAL 4			
	TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	421 795		16 113

..../....

État de l'actif immobilisé (2054)

(Suite)

IMMOBILISATIONS CADRE B	Diminutions		Valeur Immo.Fin Ex. VI. or. Fin E	Réeval. lég.
	Par virent	Par cession		
Frais établis.TOTAL 1 de recher. & dévelop. Autr.post.immo.TOTAL 2 incorporelles Terrains sur sol propre Constr. sur sol autrui Inst.gén.Agenc. Instal.tech.mat.& out. Autres Matér.général. Immobil.Mat.bureau corporel.Embal.récup. Immo.corp.en cours Avances & acomptes NC			87 585	
TOTAL 3		2 152 98 051	6 225 243 893	
Partic.éval.par équiv. Autres participations Autres titres immobil. Prêts & autr.immo.fin. TOTAL 4		100 203	250 119	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)		100 203	337 705	

Etat des amortissements - (2055)

Page 10

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt. Amort. déb. Ex.	Augmentat. de l'ex.	Diminut. de l'ex.	Mt. Amort. fin Ex.
Frais établ. de recher. & dével. TOTAL 1					
Autres immobilis. incorpor. TOTAL 2	74 084	6 687			80 771
Terrains / sol propre / sol autrui					
Constr. / sol autrui					
Ins.gén.Agc.					
Inst.tech.mat. & outill.	2 957	1 732	2 152		2 538
Autres Mat.transp. immobil. Mat.bureau corporel. Embal.récup. TOTAL 3	271 083	26 018	93 934		203 166
	274 040	27 750	96 086		205 704
TOTAL GENERAL (1+2+3)	348 125	34 437	96 086		286 475

Etat des provisions - (2056)

Page 11

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. Ex.	Augmentat. de l'ex.	Diminut. de l'ex.	Montant fin Ex.
Provisions gisements				
Prov.pour investiss.				
Prov.hausse des prix				
Amortiss.dérogatoir.				
Dt Maj. Except 30%				
Pr.fisc.impl. C.R.E.				
Pr.fisc.impl.étranger				
Autr.Prov.réglement.				
Réglementées TOTAL 1	75 000			75 000
Prov.pour litiges				
Prov.garanties clts				
Prov.pert.marché.te				
Prov.amendes & péna.				
Prov.pertes changes				
Prov.pensions & obl.				
Prov.pour impôts				
Prov.renouvel.immob.				
Prov.gros ent. & rép.				
Prov.C.s.f.congés pa				
Autr.prov.risq.&Ch.				
Risq.& Ch. TOTAL 2	75 000			75 000
sur -Incorporell.				
immo -Corporelles				
-Tit.équival.				
-financières				
sur stocks & en cours		1 200		1 200
sur comptes clients		1 200		1 200
Autr.pour dépréciat.				
Dépréciation TOTAL 3		1 200		1 200
TOTAL GENERAL(1+2+3)	75 000	1 200		76 200
dont dotations et reprises		1 200		
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Mt. Brut	à - 1 an	à + 1 an
I	Créances rattaché.à participat.			
M	Prêts			
-	Aut.immobilisations financières			
C	Clients douteux ou litigieux		73 308	
I	Autres créances clients		351	
R	Personnel & comptes rattachés		163	
C	Séc.sociale & aut.orgn.sociaux		99 591	
U	Etat Impôts sur bénéfices		697	
L	& autres Taxe / valeur ajoutée		24 542	
A	collectiv. Aut.impôts,tax.& V.A			
N	publiques Divers			
T	Groupe & associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	198 655	198 652	
RENVois				
	dont - prêts accordés en crs ex.			
	- remboursements.obten.en crs ex.			
	Prêts & avances cons.aux associés			

CADRE B	ETAT DES DETTES	Mt. brut	à - 1 an	de 1 à 5	à + 5 ans
	Emprunts oblig.conv.				
	Autr.emp.obligatair.		412		
	Emp.& dettes -à 2 ans				
	établ.crédit -à +2ans				
	Empr. & det.fin.Div.				
	Fourniss. & cpt.rat.		267 473		
	Personnel & cpt.rat.		39 060		
	Séc.social.& aut.org.		95 296		
	Etat & -Impôt/béné.		14 118		
	autres -Tax.val.aj.				
	collect.-oblig.caut.				
	publiq. -Au.imp.tax.		10 799		
	Dettes /im.& cpt.rat.				
	Groupe & associés		768		
	Autres dettes		93 226		
	Produits const.d'av.				
	TOTAUX	521 154	521 152		
RENVois					
	Emprunts sous.crs ex.				
	Emprunts remb.crs ex.				
	Emp.& dettes sup.ass.				

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	100 062
Disponibilités	1 365
TOTAL	101 428

Produits à recevoir

Page 14

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Autres créances	100 062
FRS, AVOIRS A RECEVOIR	119
ORG.SOC., PFT A RECEVOIR	351
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	99 591
Disponibilités	1 365
PFT FINANCIERS A RECEVOIR	1 365
TOTAL.....	101 428

Charges à payer

Page 15

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	412
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 742
Dettes fiscales et sociales	67 711
Autres dettes	
TOTAL	76 865

Charges à payer

Page 16

	MONPANT
MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Emprunts & dettes auprès des établis.de crédit. BANQUES INTERETS COURUS	412 412
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 742
FURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 742
Dettes fiscales et sociales	67 711
CONGES A PAYER	34 520
PERSONNEL,CHARGES A PAYER	3 909
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	16 532
ORG.SOC.,CHARGES A PAYER	1 850
ETAT AUTRES CH. A PAYER	10 799
TOTAL	76 865

Charges & produits constatés d'avance

Page 17

	CHARGES	PRODUITS
Charges/Produits d'exploitation	24 542	93 226
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	24 542	93 226

Charges & Produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Montant à la clôture	24 542	93 226
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	24 542	
SUBVENTIONS D'AVANCE		93 226

Filière moyen

	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	15	

Engagements

20

Engagement en matière d'indemnité de fin de carrière

L'évaluation du passif social lié aux engagements en matière de départ à la retraite se définit en 2 points :

- l'engagement correspondant à l'indemnité acquise selon l'ancienneté de chaque salarié à la date de l'évaluation;
- l'engagement correspondant aux droits susceptibles d'être acquis par chaque salarié entre la date d'évaluation et la date probable de son départ à la retraite.

La part relative aux droits acquis au jour de l'évaluation s'établit à 68.274 euros hors charges sociales et n'est pas provisionnée dans les comptes annuels.

L'Association a adhéré à un contrat collectif au titre des indemnités de fin de carrière. La valeur acquise du fonds collectif s'élève à 22.578 euros au 31 décembre 2008.

Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	
Nombre d'heures acquises sur l'exercice	273
Report année précédente	314
Cumul des heures à la clôture	587

Faits significatifs de l'exercice

21

Provision pour litiges

Au 31/12/2007, une provision pour risques d'un montant de 75.000 euros a été constatée pour prendre en compte les demandes faites dans le cadre de la procédure initiée par le salarié licencié devant le Conseil des Prud'hommes. Le total des demandes s'élève à 136.805 euros.

Le Conseil des Prud'hommes a débouté le salarié de l'ensemble de ses demandes. Toutefois, dans la mesure où le salarié débouté a interjeté appel, la provision est maintenue dans les comptes de l'exercice clos au 31/12/2008.

Location des bureaux

L'association a supporté sur l'exercice l'intégralité du loyer pour ses bureaux alors qu'elle n'en occupait plus que la moitié. Une négociation a abouti au début de l'année 2009 avec la conclusion d'un bail qui a fixé le nouveau loyer en fonction des surfaces effectivement occupées par l'association.

Modification du soutien du transfert technologique régional

A l'issue d'un audit d'évaluation du dispositif régional de transfert de technologies, le Conseil Régional de Basse-Normandie a décidé de mettre en place un nouveau dispositif qui vise à optimiser l'organisation du système régional actuel. Dans cette perspective, les structures "CRITT", dont le CTN, autour desquelles s'organise le transfert des technologies ne bénéficieront plus de financement au titre de la "mission d'intérêt général" ou de la subvention d'équilibre.

Ces modifications s'inscrivent dans une adaptation du dispositif aux nouveaux modes d'organisation sur les territoires et passent notamment par une spécialisation en lien avec une stratégie de filière dans laquelle les "CRITT" recentreront leurs activités sur les prestations technologiques.

Cette réforme dans le dispositif régional du soutien des technologies dans laquelle le financement des missions d'intérêt général se trouve exclu fait peser de lourds doutes sur le maintien des subventions régionales perçues par le Centre des Technologies Nouvelles et donc sur sa pérennité à court terme.

Le conseil d'administration en date du 5 mars 2009, compte tenu de la reconfiguration envisagée, a décidé de proposer aux adhérents, dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire à réunir au plus tard le 31 décembre 2009, la dissolution de l'association.

Auparavant, en concertation avec le Conseil Régional, il sera entrepris le reclassement des salariés et des activités en cours. Malgré ces circonstances, les comptes annuels ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation. Or, l'application de ce principe, dans la mesure où la continuité d'exploitation se trouve définitivement compromise, pourrait s'avérer inappropriée et les comptes annuels devraient, en principe, être présentés en valeurs liquidatives. Toutefois, les modalités de la dissolution n'étant ni connues, ni arrêtées, notamment le transfert des contrats de travail en cours vers le Conseil Régional ou toute autre structure, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer le coût financier de cette restructuration, d'une part, et, d'autre part, son impact éventuel dans les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Engagement en matière d'indemnité de fin de carrière

L'évaluation du passif social lié aux engagements en matière de départ à la retraite se définit en 2 points :

- l'engagement correspondant à l'indemnité acquise selon l'ancienneté de chaque salarié à la date de l'évaluation;
- l'engagement correspondant aux droits susceptibles d'être acquis par chaque salarié entre la date d'évaluation et la date probable de son départ à la retraite.

La part relative aux droits acquis au jour de l'évaluation s'établit à 68.274 euros hors charges sociales et n'est pas provisionnée dans les comptes annuels.

L'Association a adhéré à un contrat collectif au titre des indemnités de fin de carrière. La valeur acquise du fonds collectif s'élevé à 22.578 euros au 31 décembre 2008.

Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	
Nombre d'heures acquises sur l'exercice	273
Report année précédente	314
Cumul des heures à la clôture	587

Mesdames,
Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à CAEN, le 14 Mars 2009

Pour la société **SOFICOM AUDIT**
Commissaire aux comptes



Francis DANET
Commissaire aux comptes

CENTRE DES TECHNOLOGIES NOUVELLES

Siège social : Unicité - 14, rue Alfred KASTLER - 14 000 CAEN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2008

SAS SOFICOM AUDIT

Siège social : Péricentre III - 26, Avenue de Thiès, 14 076 CAEN 5
Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN